

18 mars 2016 – n° 2b  
160010

**ECLAIRAGE PUBLIC - INSTALLATION DE LUMINAIRES A LED - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL**

Une dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement public local a été inscrite dans la Loi de Finances pour 2016. Cette dotation est constituée de deux enveloppes, une axée sur la transition énergétique, la mobilité et la mise aux normes, l'autre dédiée au soutien de projets menés au bénéfice des bourgs-centre.

Dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public, la Ville va effectuer des travaux de remplacement de lampadaires qui fonctionnent environ 4 065 heures par an.

Les éclairages les plus énergivores seront remplacés par des luminaires à LED dans cinq rues de la Ville :

- Place de l'Europe et autour de l'Hôtel de Ville
- rue des Travailleurs
- rue d'Alsace
- pont et ronds-points Théodore Monod et Henri Karcher
- avenue de Verdun

Ces travaux permettront une baisse de 80 % de la puissance électrique ainsi qu'une diminution de la consommation électrique mais également de réduire la maintenance du parc d'éclairage public de la ville.

Le montant des travaux s'élève à 145 839 € HT, soit 175 007 € TTC.

L'éclairage public faisant partie intégrante de la transition énergétique, la Ville sollicite l'Etat pour bénéficier de la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement public local sur ce dossier.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat pour l'installation de luminaires à LED dans les cinq rues énoncées ci-dessus, dans le cadre du soutien à l'investissement public local ;

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre de Membres en  
exercice..... 35

Nombre de Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations ..... 5

-----  
Séance du 18 mars 2016  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA (*procuration à David VALENCE pour le point n° 1*), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, (*procuration à Claude KIENER du point n° 1 au point n° 4*), Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA (*procuration à Orhan TURAN du point n° 8 au point n° 14*), Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Françoise LEGRAND
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Marie-José LOUDIG
Jean-Louis BOURDON	à	Michel CACCLIN
Nadia ZMIRLI	à	Christine URBES

-----  
Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----